

Conditions Générales de Vente (CGV)



1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent les prestations de services proposées par l'auto-école CENTRE CONDUITE, dont le siège social est situé au 5 avenue Pierre Castaing 33600 Pessac, immatriculée sous le SIRET n° 988 585 428 00010.

2. Prestations proposées

L'auto-école propose des formations à la conduite (permis B, conduite accompagnée, conduite supervisée, etc.), incluant notamment des cours et tests de préparation à l'examen du Code de la route, des leçons de conduite, des évaluations de départ, et des accompagnements aux examens pratiques.

3. Inscription

L'inscription est effective après :

- signature d'un contrat de formation,
- remise des pièces demandées,
- paiement de l'évaluation initiale.

4. Tarifs

Les tarifs sont exprimés en euros TTC. Ils peuvent être communiqués sur demande, et les principaux tarifs sont affichés dans les locaux de l'auto-école. Toute modification tarifaire ne s'applique pas aux contrats déjà signés, hors prestations supplémentaires facturées au tarif en vigueur.

5. Modalités de paiement

Le paiement peut s'effectuer comptant ou en plusieurs fois selon les modalités définies au contrat. Les leçons doivent être réglées avant leur exécution. En cas de non-paiement, l'auto-école se réserve le droit de suspendre la formation. Les règlements par chèque ne sont acceptés que pour le paiement du forfait initial.

6. Annulation / Report de leçon

Toute leçon non annulée au moins 48h à l'avance (jours calendaires) est considérée comme due.

7. Durée de validité de la formation

Le contrat est valable 6 mois à compter de la date d'inscription. Passé ce délai, une prolongation de ce délai peut être accordée sous réserve du paiement des tarifs en vigueur. Les prestations non utilisées pendant la durée du contrat, prolongation incluse le cas échéant, seront perdues.

8. Engagements de l'élève

L'élève s'engage à respecter le règlement intérieur, notamment mais sans s'y limiter à :

- respecter les horaires de leçons,
- adopter un comportement respectueux envers le personnel et les autres élèves,
- fournir les documents nécessaires à son inscription à l'examen.

9. Responsabilité de l'auto-école

L'auto-école s'engage à fournir une formation conforme à la réglementation en vigueur, mettre à disposition des véhicules conformes et assurés, préparer l'élève dans les meilleures conditions à l'examen.

10. Résiliation

Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre des parties sous conditions définies contractuellement. En cas de résiliation à l'initiative de l'élève, les prestations consommées seront dues au tarif unitaire, et les sommes éventuellement remboursables seront calculées au prorata.

11. Droit de rétractation

Conformément au Code de la consommation, l'élève dispose d'un délai de 14 jours à compter de la signature du contrat à distance ou hors établissement pour exercer son droit de rétractation. Toute prestation consommée sera due au tarif unitaire en vigueur.

12. Réclamations – Médiation

En cas de litige, et après réclamation écrite auprès de l'auto-école restée infructueuse, l'élève peut saisir un médiateur de la consommation afin de rechercher une solution amiable à son différend :

SAS Médiation Solution, tél. : 04 82 53 93 06, courriel : contact@sasmediationsolution-conso.fr

13. Protection des données

Les données personnelles sont traitées conformément au RGPD. L'élève dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à ses données personnelles.

14. Droit applicable

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relève de la compétence des tribunaux du ressort du siège social de l'auto-école.